

Conditions générales du séjour en date du 5 janvier 2016

Notre délégation, composée d'environ 30 personnes, sera menée par Dominique FONLUPT, rédactrice en chef adjointe à l'hebdomadaire La Vie, chargée des relations avec les lecteurs et directrice de notre association.

Le Forum Social Mondial (FSM) aura lieu du mardi 9 (J.1) au dimanche 14 août (J.6) 2016 à MONTREAL sur un Territoire Social Mondial (TSM).

Ce TSM est défini page 8 de la Note conceptuelle FSM 2016 (Document de travail) établie en septembre 2015 par le COLLECTIF FSM – MONTREAL 2016, joint à notre courriel du 18 novembre dernier.

1/ RAPPEL INITIAL CONCERNANT le VOL AVION aller et retour :

L'Association des Amis ne s'occupe pas des billets d'avion, **à chaque participant d'en faire son affaire**, dès son inscription ferme.

Attention les premières recherches menées, sur des centrales de réservation type OPODO, indiquent pour des séjours de l'ordre de 2 à 4 semaines en août 2016, **des prix de saison haute d'au minimum 700 € par personne.**

2/ CONDITIONS DU SEJOUR : le financement global est assuré, comme d'habitude par tous les participants.

2-1 Calendrier des Amis : séjour du lundi 8 août en fin d'après-midi au lundi matin 15 août, 7 nuitées.

- Une réunion de lancement le lundi 8 août en fin d'après-midi avec dîner pour partager nos attentes et fixer les temps forts Amis.
- Tous les matins à dater du mercredi un temps d'échanges tôt le matin pour partager les découvertes de la veille et les projets du jour. A faire en lien éventuel avec la délégation du CRID, le collectif d'ONG françaises de solidarité internationale dont nous ferons partie.
- L'organisation d'une ou deux soirées spécifiques pour les Amis en lien avec des acteurs locaux, communautés catholiques et autres. Vos idées sont là aussi bienvenues.
- Enfin pour finir, une réunion bilan à chaud des Amis suivi d'un dîner, en fin de semaine le dimanche soir par exemple.

2-2 Le budget par personne : 2^{ème} estimation.

- Hébergement pour 7 nuits de lundi soir à dimanche soir	250 €
- Frais Amis, secrétariat, dépenses direction et deux réunions – dîners	150 €
- Frais CRID, manifestations accueil – lancement, bilan et autres (à valider avec CRID)	70 €
- Inscription FSM Association et membres de la délégation (provision à valider)	30 €

Total **500 €**

Ce budget pourra varier en fonction :

- a) De l'évolution du cours du \$ CAN et des taxes spécifiques en vigueur au Québec.
- b) De la validation du montant frais communs CRID. Leurs études sont en cours.

L'hébergement pour toute la durée du séjour y compris un petit-déjeuner option « déjeuner chaud » a été d'ores et déjà réservé auprès :

**Les Résidences du Collège Jean – de - Brebeuf
3200, Chemin de la Côte – Sainte – Catherine, MONTREAL, QC H3T 1C1**

Ne sont pas compris dans ce budget :

- Les repas de midi et du soir et, d'une manière générale, tous les frais personnels.
- Les coûts de transport quotidien aller et retour des Résidences aux sites du TSM.

- Le coût des sorties et visites proposées aux membres de la délégation (transport, frais de visite et autres)
- **Les assurances annulation et assistance - rapatriement.**
- **L'adhésion 2016** à l'Association des Amis de La Vie, **qui est obligatoire.** Elle est de 28 € pour une adhésion individuelle et de 42 € pour une adhésion couple et doit faire l'objet d'un règlement séparé par chèque à l'ordre des Amis de La VIE/Adhésions.

2-3 Les modalités de paiement :

Règlements effectués par **chèque** à l'ordre de : **Amis de La VIE/ FSM MONTREAL 2016.**

1^{er} versement : 10 %, soit **50 €** avec le bulletin d'inscription.

2^{ème} versement : 40 %, soit **200 €** à nous adresser au plus tard **le 30 mars 2016.**

Solde : à régler, soit 50 % **avant le 1^{er} juillet 2016**, dès réception du document récapitulatif personnalisé établi et dressé par nos soins à cette époque.

Attention : *l'acompte de 50 € ne sera pas remboursé en cas de désistement non justifié et, quelque soit le motif, en cas de désistement après le 1 juin 2016 des frais de dossier de 20 € seront gardés par l'Association.*

3/ **FORMALITES en provenance de France** : quatre choses à savoir

3-1- À partir du **15 mars 2016**, tous les voyageurs internationaux qui entrent au Canada devront avoir une **Autorisation de Voyage Électronique (AVE)**. Le coût est de 7\$ par personne et la demande se fait rapidement en ligne (le formulaire sera disponible à compter de janvier 2016).

3-2- Les citoyens de France, Belgique ou Suisse n'ont pas besoin de **passeport à lecture optique et/ou biométrique**, car il n'est pas obligatoire pour entrer au Canada.

3-3- Les citoyens de France, Belgique ou Suisse n'ont pas besoin de **visa** non plus, à moins que vous comptiez venir pour un séjour de plus de 90 jours.

3-4- La validité de votre passeport doit dépasser d'au moins un jour la durée du séjour prévu au Canada.

Conseil : Faites des copies de vos passeports avant de partir pour votre voyage au Canada. Placez une copie de vos passeports à un endroit différent des originaux. Ainsi, en cas de perte ou de vol, ce sera beaucoup plus facile d'obtenir de l'assistance.

4/ **POUR TOUTE INFORMATION**

4-1 Concernant le séjour, question et/ou proposition : amisdelavie.fsm2016@gmail.com

4-2 Plus généralement, consulter

- **Le SITE des AMIS**, amisdelavie.org, taper les mots clefs FSM Montréal
- **Le site du FSM** : info@fsm2016.org, www.fsm2016.org - Facebook : FSM2016QuebecWSF et Twitter : fsm2016wsf
